

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL JEUNES
14/17 ANS



DU MARDI 10 SEPTEMBRE AU SAMEDI 05 JUILLET 2025

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.



L'organisateur

Les orientations du Centre Le Lac ne peuvent que s'appuyer sur des réalités. Elles doivent tendre à prendre en compte, de façon positive, les pratiques des enfants et des jeunes, leur sensibilité particulière.

C'est ainsi que le Centre Le Lac ne doit pas rompre avec ce qui fait la vie des jeunes 11 mois sur 12. Le Centre n'est pas une île déserte dans laquelle les jeunes se trouveraient subitement transportés. Tout lien avec le milieu extérieur étant coupé, il n'y a pas de cloison étanche qui puisse l'isoler du monde. Il ne doit pas constituer un milieu artificiel, sans consistance, ignorant de la réalité.

Pour autant, le Centre Le Lac constitue un milieu spécifique qui a ses qualités propres, sa richesse particulière que lui seul peut avoir : il s'agit d'un milieu autre que le milieu scolaire. Le Centre Le Lac doit être le prolongement et le complément des autres milieux dans lesquels évoluent les jeunes.

Mais si le Centre Le Lac n'est pas la famille, nous ne pouvons ignorer que celle-ci existe.

Nous devons tenir le plus grand compte des parents.

Ce sont eux, en effet, qui nous confient leurs jeunes, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus cher. Ils le font avec confiance et nous ne devons pas trahir cette confiance. Aussi devons-nous toujours avoir à l'esprit la volonté des parents, la respecter, mais aussi nous poser la question : que penseraient les parents de telle action ? L'accepteraient-ils ? La condamneraient-ils ? Cette pensée ne doit pas être paralysante, mais elle doit nous conduire à penser nos actions en fonction de la perception que les parents peuvent en avoir.

En fonction de la manière dont les jeunes vivent et ressentent leur vie, les questions qu'ils posent doivent être abordées dans un esprit responsable, fuyant tout dogmatisme, suscitant esprit critique et réflexion. Il ne peut s'agir que d'une pédagogie fondée sur le respect, les connaissances et la réflexion, une pédagogie ayant pour unique souci de contribuer à former un homme qui possédera toujours davantage d'outils pour se reconnaître dans le monde et en être un individu actif.

Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux.

Nous pensons que le temps de loisirs, notamment en accueil de jeunes, est propice aux jeunes pour leur permettre de développer leurs capacités de réflexion, de création, d'interventions, et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés.

Sur cette base, nous réfutons tout fatalisme ainsi que toute théorie pseudo-scientifique visant à créditer l'idée que des caractères innés discriminent les jeunes dans des activités qui sont, par nature, sociales.

Mais, est-ce à dire que les jeunes sont identiques ?

Bien sûr que non !

Et c'est précisément parce qu'ils sont différents que nous réfutons tout fatalisme et que nous souhaitons impulser un haut niveau d'exigence éducative. Nous croyons donc aux vertus de l'effort pédagogique et sommes résolument partisans d'une pédagogie fondée sur la réussite de l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Pour cela, il faut prendre en compte la réalité des jeunes et celle qu'ils vivent. C'est la raison pour laquelle

nous ne pouvons ignorer les problèmes sociaux, humains, économiques auxquels les jeunes sont confrontés et vis-à-vis desquels ils s'interrogent.

Sur ce point, il convient d'être parfaitement clair et d'affirmer un principe intangible : il ne peut être question que l'Accueil de Jeunes devienne le champ d'expérimentation d'une quelconque idéologie, d'une expression philosophique quelle qu'elle soit.

L'Accueil de Jeunes devra fondamentalement pouvoir répondre aux besoins des jeunes.

Il devra avant tout satisfaire aux nécessités générales de l'hygiène et de la sécurité.

Nous apporterons une attention toute particulière vis-à-vis desquels la responsabilité de l'encadrement sera déterminante, à valeur d'exemple. Amener progressivement, et en fonction de leur âge, les jeunes à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider à être propres, donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative, voilà le rôle des équipes d'encadrement. Il faudra éviter, sur ces questions de la vie quotidienne, que l'adulte soit perçu comme un individu n'ayant que des exigences vis-à-vis des jeunes sans en avoir vis-à-vis de lui-même.

La prise en compte, par les jeunes, des questions d'hygiène et de propreté favorise leur autonomie et leur socialisation.

La sécurité quant à elle, outre qu'elle fait l'objet de règles, sera présente en permanence dans l'esprit des équipes d'encadrement.

Outre les règles qui devront être respectées, notamment en matière de sécurité, nous ferons appel à une notion, bien souvent décriée sans doute, la notion de « bon sens ».

Les jeunes que nous recevons vivent souvent, dans l'année, un rythme élevé et mal adapté à leurs besoins. Les rythmes scolaires inadaptés, les déséquilibres dans les activités, les conditions de vie familiale, les transports, la télévision, l'ordinateur, les réseaux sociaux, parfois qui retiennent le jeune trop longtemps éveillé, l'exiguïté des appartements...

Toutes ces réalités amèneront les équipes d'encadrement à veiller au dosage des activités, à respecter les rythmes des jeunes, à prendre en compte leurs possibilités physiques.

Répondre aux besoins des jeunes, ce sera aussi concevoir l'Accueil de Jeunes comme un lieu éducatif sachant prendre en compte les caractéristiques des enfants.

Trop souvent, « le jeune doit taire un besoin de paroles, de jeux, d'imaginaire, il n'est reconnu que dans sa condition aux règles de l'apprentissage... » Cette réflexion doit attirer notre attention afin que l'Accueil de Jeunes soit un milieu stimulant au sein duquel le jeune pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant que jeune.

Milieu éducatif, l'Accueil de Jeunes devra répondre à ses attentes, il devra également favoriser l'initiative, permettre aux jeunes le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Répondre aux besoins des jeunes à la conception que l'on aura de l'Accueil de Jeunes, ce sera également favoriser l'initiative, enrichir les rapports individus/collectivités qui concrétiseraient, permettraient aux jeunes de découvrir et d'affirmer leur personnalité.

Il faudra donner aux jeunes un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui permettra aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune.

S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement...

Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation.

Répondre aux besoins des jeunes sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

Les activités devront avoir un rôle formateur, mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également revêtir un aspect social : une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le « travail » effectué représentera.

L'Accueil de Jeunes devra enfin être une « école » où les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement.



Objectifs

LES OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Créer un lieu de vie, de référence et de repère, de rencontres, de convivialité, de convergence et de rayonnement de l'information, un lieu d'apprentissage, de confrontations, de reconnaissance et de valorisation.
- ✓ Assurer un rôle de référent, de lien en permanence, pendant les activités...

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif 1 : Favoriser l'accueil de tous

- Faciliter l'intégration des nouveaux.
- Maintenir l'intégrité du groupe.

Objectif 2 : Développer la personnalité du jeune adolescent

- Permettre l'autonomisation et la responsabilisation du jeune.
- Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance.
- Favoriser les échanges sur le territoire.
- Permettre le développement du côté collectif chez le jeune.
- Soutenir et accompagner les projets et les initiatives du jeune.
- Mettre en place des passerelles.

Objectif 3 : Mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif où la place de chaque jeune est reconnue et respectée

- Développer l'acceptation de la différence.
- Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes.
- Développer le respect de l'écoute et de la parole de l'autre
- Développer la vie en collectivité.

Objectif 4 : Permettre au jeune adolescent d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école

- Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein de l'accueil.
- Construire avec les jeunes un lieu repéré.
- Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille.

Objectif 5 : Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne ayant des droits, notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit

- Favoriser les échanges et dialogues entre jeunes mais aussi entre les jeunes et l'animateur.
- Faciliter l'expression des jeunes.

Objectif 6 : Impliquer les adolescents dans des actions citoyennes, solidaires et écologiques

- Sensibiliser les jeunes à ces différentes thématiques
- Favoriser l'accès à l'information et aux acteurs de ces domaines.

Objectif 7 : Développer l'accueil et l'accompagnement des 16-18 ans et des jeunes majeurs

- Créer des temps et un espace spécifique et adapté à l'accueil de ce public
- Favoriser l'accès à l'information des dispositifs existants
- Être un lieu d'écoute, d'accompagnement et de remobilisation pour ces jeunes.

Objectif 8 : Soutenir et accompagner les projets et initiatives des jeunes

- Mettre en place des chantiers par et pour les jeunes (séjours, actions d'autofinancement, appels à projet...)
- Être à l'écoute des envies des jeunes et les accompagner dans la réalisation de leurs projets
- Valoriser les actions et l'implication des jeunes



Structure

L'accueil des Jeunes est déclaré auprès du Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports:

Urbain – quartier du Lac
Complexe Louis Dugauguez (sous la tribune Sud, angle Sud-Ouest)
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny – 08200 SEDAN

Les inscriptions ont lieu :

CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de quartier du lac
Avenue de Gaulle
08 200 SEDAN
Tél : 03.24.27.08.08
Port. 06.24.39.65.03 ou 06.81.72.31.03
Mail : centrelac@centrelelac.info



NOTRE ACTION JEUNESSE

L'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent.

Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent.

C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentation au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits. Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes.

Cependant, en même temps que les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.



LES ACTIONS PAR ET POUR LES JEUNES

I. Des activités diverses et adaptées :

➤ Activités socioculturelles

Projets de départ en vacances et sorties culturelles

« Partir ailleurs » permet d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'élargir les points de vue, de favoriser la tolérance et la compréhension. C'est aussi, pour les jeunes, un moyen d'introspection et de découverte de leur personnalité. Ce contexte différent favorise le dialogue et fait découvrir les exigences de la vie collective et les pratiques de la coopération (vaisselle, préparation des repas).

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes à apprendre à accueillir la nouveauté, l'étrangeté, l'incertitude, s'interroger sur le nombrilisme.
- Développer les capacités des jeunes à se mettre à la place des autres.
- Ouvrir sur l'environnement extérieur.
- Offrir un meilleur accès à la culture.
- Placer les jeunes au cœur de l'évolution de la société.

Actions : sorties culturelles

Organiser des sorties régulières dans le cadre de visites culturelles et découverte du patrimoine, découverte d'une ville, spectacles (théâtre et musique en association avec la Maison des Jeunes et de la Culture), Urban Track...

➤ Expression artistique et culturelle

Objectifs

- Faire vivre les valeurs de la République à travers le développement d'un projet artistique d'envergure ne pouvant se développer que dans le cadre de mutualisations formalisées afin de lutter contre la fracture artistique et culturelle qui touche particulièrement les familles résidant sur les trois quartiers prioritaires de la ville de Sedan.
- Concourir à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme...
- Contribuer à éveiller la curiosité, la sensibilité des familles.
- Développer leur autonomie et leur créativité.
- Développer des situations d'échanges et de débats sur des productions ou de grandes problématiques artistiques.
- Ouvrir sur l'environnement culturel (pôle culturel, médiathèque, spectacle...).

➤ Activités sportives

Il faut répondre au besoin de bouger, de découvrir les possibilités de performances physiques propres à cet âge, les activités trouvent là tout leur sens.

- Karts à pédales (Ecologique, silencieux, activité familiale et sportive...)
- Échasses urbaines
- Piscine
- Vélo
- Tennis de table
- Nouveaux sports (Bubble, Tchoukball, Kin-ball...)

➤ Activités multimédia

Objectifs

Accompagner des adolescents en particulier pour :

- Réaliser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- Diffuser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- Mettre en place des animations autour de l'éducation à l'image afin d'aider les habitants et les jeunes à déchiffrer, à analyser et critiquer les messages audiovisuels d'aujourd'hui en s'impliquant dans un processus créatif.
- Valoriser les adolescents acteurs du projet.

Actions

Réaliser une exposition photographique, de petites œuvres multimédias

Diffuser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.

Choix des images qui seront diffusées sur le compte Facebook et le site internet de la structure.

Des systèmes de montages « vidéo » choisis permettront de répondre aux besoins pédagogiques tout en s'appuyant sur les dernières technologies « haute définition » et en assurant une qualité audiovisuelle optimale.

L'équipe impliquera les jeunes dans chacune des étapes de la réalisation des films, du tournage au montage en passant par le « dérushage ». Les jeunes seront réalisateurs. Il s'agira de constituer une vraie équipe de tournage avec des rôles et des responsabilités définies.

Nous aurons le souci d'une production qualitative, car il faut que les jeunes soient fiers de leur production.

II. Impliquer les jeunes dans des projets de grande ampleur

➤ Les Ados anim' l'Agglo

Ce projet a pour but d'offrir une journée récréative aux familles vivant sur le territoire d'Ardenne Métropole avec diverses activités comme les trampolines, château gonflable, kart, bubble... animées par les jeunes du centre social et de la commune bénéficiaire.

Ce projet s'appuiera sur un diagnostic partagé du territoire qui permette à la fois :

- D'identifier les besoins des familles,
- De s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire et en complémentarité avec les services existants,
- De mobiliser des moyens complémentaires et diversifiés dans le cadre d'un travail en réseau, formalisés par un comité de pilotage auquel participeront les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

En résumé :

- Présentation du projet aux Maires des communes d'Ardenne Métropole
- Présentation du projet aux adolescents et aux parents
- Définition très concrète de leur implication dans l'organisation des actions
- Participation aux bilans après chaque opération
- Les parents et les adolescents seront associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation
- Concrétiser une dynamique par des projets à l'initiative de jeunes afin que des groupes s'autonomisent et s'organisent pour agir. Le centre social Le Lac relèvera l'importance de « mixer » les publics qui s'inscriront dans ce projet. Le projet devra être Trans générationnel et interculturel. Le projet devra résider dans la construction de l'action avec les populations, dans le "mélange" que nous voudrions encourager entre des pratiques existantes et des ateliers qui pourraient se créer. Cette construction se vaudra intergénérationnelle, multiculturelle, favorisant la mixité sociale.

➤ La parade fantastique

Le centre le Lac mène un travail acharné pour mobiliser une quarantaine de jeunes et leurs parents autour d'un projet artistique original appelé « les créatures fantastiques ».

La création artistique est un puissant vecteur d'expression de soi, dans un cadre individuel ou collectif. Les équipes du secteur jeune (ALSH 11/13 ans et accueil jeune) inscrivent leur réflexion sur l'éducation artistique et la pratique amateur à la fois dans une logique d'éducation globale de l'individu et dans une intention de construction d'un projet collectif.

Ces défilés permettront aux jeunes de :

- Développer leur confiance en eux.
- Découvrir ou découvrir à nouveau son corps et être à l'écoute de celui-ci et de ses limites.
- Approfondir/renforcer son imaginaire et sa culture carnavalesque.
- Être acteur d'un projet de grande ampleur.
- Jouer un rôle.

III. Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence et scolarité

Aujourd'hui pris en charge par les collèges et les lycées du Sedanais, nous continuerons à suivre de près le soutien scolaire des jeunes en difficulté.

Dans le cadre du soutien, une quinzaine de jeunes seront accueillis trois fois par semaine. L'animatrice en charge, se présentera auprès des professeurs principaux afin d'avoir des interlocuteurs directs pour accompagner au mieux les adolescents

- De s'adresser aux enfants et aux jeunes pour leur offrir, en complément de l'école, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir, de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite.
- D'élargir leurs centres d'intérêts et de valoriser leurs acquis, d'encourager le goût de la lecture et les activités culturelles et scientifiques, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir.
- De s'adresser aussi aux parents en leur permettant de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.



LE PUBLIC

1/ Public jeune

L'Accueil Jeunes accueille environ une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans. Il est ouvert à toutes et à tous. Il favorise dans une continuité pédagogique un lien avec l'accueil de loisirs sous forme de passerelles pour intégrer les plus jeunes sur notre structure (activités communes).

Quel rôle peut jouer le centre Le Lac dans l'accueil des 14/17 ans dans le temps des loisirs ?

Au regard de son insertion institutionnelle et administrative et au regard de son cadre réglementaire, il est la seule structure formelle associative sur le quartier du Lac, qui accueille des jeunes en difficultés, en dehors de l'école. Il est au centre des politiques mises en œuvre par les collectivités locales. Sa définition, à travers son projet centre social et son projet spécifique en direction des jeunes, en fait une entité éducative qui contribue à l'insertion sociale des jeunes.

C'est une période charnière, c'est une période de transition de l'enfance au presque adulte. Tout est un

bouleversement aussi bien du côté physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité.

Développement physique

La poussée hormonale qui se produit engendre des chamboulements. Une croissance accélérée qui entraîne une métamorphose physique aussi bien chez les garçons que chez les filles. Le développement des organes liés à la reproduction engendre une grande consommation d'énergie ce qui produit une certaine fatigue. Son côté « paresseux » est biologiquement explicable. L'adolescent a une tendance à « être mal dans sa peau ». Il est maladroit, en perte d'équilibre, ce qui produit un certain mal être général mais il cherche aussi à dépasser ses limites.

Développement intellectuel

Il a un sens développé de l'analyse, du raisonnement, de l'argumentation. Il émet des hypothèses, des déductions, élabore des stratégies. Il aime débattre, discuter. Il aime aussi être dans la contestation, le défi, l'opposition surtout vis-à-vis de l'adulte. Il se rattache à des idéaux, des grandes valeurs. Il est en quête d'idéaux (vérité, sincérité, justice) tout en pensant à son avenir.

Développement affectif et social

C'est la période de la découverte de l'autre, de l'émergence du désir. C'est le jeu de la séduction. L'adulte qui était auparavant là pour lui apporter sécurité et équilibre va être relégué à un rôle de conseiller, d'accompagnateur. Le jeune a besoin de se confronter à l'adulte. Il devient son centre d'intérêt. Il a besoin de tester les limites et leur pertinence. Les passages à l'acte deviennent une tentation. « On fait » et après « on constate ». Il cherche également à s'individualiser, à se forger une identité, à devenir un individu à part entière. Pour s'identifier, il se rattache à des idoles, des modes, des rites (langage) qui vont le faire appartenir à un groupe (des potes, des copains). Il se socialise et crée des vrais liens. Il a une soif d'exploration. Une seule réponse ne lui suffit pas. Il veut aller voir, vérifier. Il a une curiosité insatiable.

Pour cela l'animateur :

- doit avoir une relation privilégiée avec le jeune
- doit le rassurer, être à son écoute mais aussi lui faire confiance
- doit le stimuler pour l'aider à progresser
- doit s'assurer que les échecs sauront le forger
- doit permettre au jeune de faire face à ces propres choix et décider par lui-même de ses orientations
- doit rendre le jeune acteur et non consommateur.

▪ Les modalités de participation des mineurs

Nous inciterons les jeunes à proposer des idées d'activité, à proposer des projets, à organiser leur temps libre. Cette participation permettra éventuellement de contrecarrer la tendance à la consommation passive, sans cesse croissante, des activités.

▪ Mineurs atteints de troubles de la santé

La démarche inclusive consiste à accueillir tous les mineurs, qu'ils soient en situation de handicap ou non. L'objectif est de permettre aux mineurs en situation de handicap de vivre une expérience commune avec leurs pairs et l'équipe d'animation qui dans un même temps bénéficient d'une sensibilisation au handicap et à la différence. C'est un temps d'apprentissage à la citoyenneté pour tous.

Nous prendrons en compte les textes de référence (code de l'éducation – article D35-4, D35-9) ainsi que les informations contenues dans le document intitulé « Accueil collectif de mineurs – instructions communes aux 4 départements de Champagne-Ardenne ».

Avant, pendant et après la session, un entretien personnalisé et approfondi sera organisé entre les parents et la Directrice de l'Accueil de Jeunes. Il permettra de déterminer les modalités d'accueil en fonction de la problématique de l'enfant.

2/ Public parent

L'équipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents : les relations doivent être respectueuses du statut des uns et des autres. Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique complet de la structure. Un résumé de ce document est toujours présenté dans les différents outils de communication à destination des parents

Un temps convivial et de discussion avec les parents sera organisé pendant l'Accueil de Jeunes pour faciliter l'intégration des jeunes et des parents à l'organisation de la vie en collectivité.

- Considérer là où en sont les parents, les jeunes, dans leur histoire personnelle, pour les accompagner avec justesse, sans y mêler prédictions et jugements à l'emporte-pièce.

Les parents sont de réels partenaires dans l'Accueil de Jeunes et l'équipe d'animation favorisera l'implication des parents dans le projet pédagogique du centre.

- Tisser des relations de confiance parents/jeunes/professionnels où le jeune est au cœur des échanges nous permet de mieux communiquer, mieux nous comprendre et évoluer ensemble.

Dans l'organisation de l'Accueil de Jeunes, les activités, les horaires, les parents, les jeunes et l'équipe d'animation œuvrent ensemble pour améliorer et répondre aux plus près à leurs attentes.

Les parents sont invités à des réunions pour donner des idées, leur avis sur les horaires, les activités...

Pendant l'Accueil de Jeunes, les parents sont invités à participer aux activités, sorties avec les jeunes.

Régulièrement, les parents remplissent une enquête de satisfaction, ce qui nous permet d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique et remettra un accusé réception à l'organisateur (secrétariat).



L'ACCUEIL DU JEUNE ET MODALITÉS

I. Favoriser l'accueil des jeunes :

➤ Les conditions d'accueil d'une manière générale

Modalités d'inscription des jeunes (documents demandés) et d'informations des parents :

L'ensemble des jeunes accueillis au sein de l'Accueil de Jeunes 14/17 ans fera l'objet d'une inscription avec le jeune et le responsable légal, en présence de l'animateur référent. Ce temps permettra d'expliquer le projet et le fonctionnement du foyer de jeunes ou club de jeunes. Les parents devront remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire de liaison. Ils seront informés, par mail, par courrier, par téléphone des présences de leur (s) enfant (s) au sein du foyer, mensuellement.

Pendant l'accueil, les jeunes seront accueillis dans des ateliers différenciés « dirigés ou non » (Jeux de société, livres, jeux sportifs, jeux collectifs...).

Les animateurs feront en sorte que tous les jeunes puissent acquérir de l'autonomie en mettant à leur disposition le matériel à leur portée, à un endroit bien identifié.

Ils leur apprendront à s'organiser, être responsables et acteurs de leurs loisirs.

➤ Les salles disponibles et leur affectation

L'accueil s'organise à partir :

D'un local bien identifié satisfaisant aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité pour permettre aux adolescents de se retrouver entre pairs, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire, avec l'équipe

d'animateurs, les conditions négociées de leurs loisirs. Le local pourra accueillir 40 mineurs.

Des salles aménagées d'une surface totale de 500 m² sous le stade Louis Dugauguez. Ce lieu a été aménagé par les jeunes intitulé « salle Bérégovoy ».

L'équipe est composée de :

- 1 directrice diplômée d'un DEJEPS AS et UCC de direction
- 1 animatrice diplômée du BAFA référent sur le pôle animation
- 1 animateur stagiaire

II. Les relations Humaines

➤ Management

La directrice coordonnera les différentes interventions, y compris pour les activités qui sont menées par son équipe et d'autres intervenants bénévoles ou salariés en direction des adolescents, et ce, dans un souci de cohérence au regard du projet. Elle sera chargée d'animer la complémentarité des pratiques pédagogiques et de coordonner les initiatives diverses. Elle sera la garante du projet institutionnel spécifique à l'attention des jeunes de 14/17 ans.

L'accompagnement et le rôle de formateur de la directrice de l'Accueil de Jeunes

Elle présentera les fiches sanitaires de liaison afin de déterminer et de recueillir les informations concernant les allergies des jeunes.

Elle donnera la méthodologie à appliquer en cas de problème, l'endroit où se trouvent les fiches sanitaires de liaison.

Elle fera l'inventaire des trousse de secours et de leur contenu. Elle présentera la déclaration d'accident. Elle expliquera la nécessité de réaliser un rapport circonstancié en cas d'accident.

En cas d'accident, elle remplira la fiche de déclaration d'accident ainsi que la fiche de suivi de l'état de santé de chaque enfant.

L'Infirmier sera située dans une petite salle adjacente. Un espace a été aménagé pour que chaque jeune puisse, en cas d'accident, être accueilli dans de bonnes conditions.

La directrice de l'Accueil de Jeunes établira les plannings des salles et des réservations (piscine, informatique, salle de jeux vidéo, etc.) pour l'accueil, les activités et les sorties.

Elle présentera le budget pédagogique.

En concertation avec la directrice de l'Accueil de Jeunes, l'équipe d'animation élaborera la liste du matériel.

A chaque fois que cela sera possible à organiser, les animateurs feront les achats avec les jeunes, sinon un animateur sera chargé des achats pour l'ensemble de l'équipe d'animation.

La directrice de l'Accueil de Jeunes rappellera à l'équipe d'animation les valeurs du projet pédagogique. Chaque animateur établira son programme d'activités.

La directrice de l'Accueil de Jeunes engagera un dialogue permanent avec l'équipe d'animation pour affiner les menées, les rythmes, la formalisation des objectifs par activité.

Un espace sera déterminé pour l'affichage. Les programmes, les réservations, les sorties, les informations seront accessibles pour les animateurs, les jeunes, les parents.

Les informations concernant la réglementation, les courriers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ainsi que le double des programmes seront remis dans un classeur à l'accueil. Ils pourront être consultés par chaque membre des équipes, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur du Centre Social.

➤ Relations Jeunes/jeunes

Tous les jeunes ont les mêmes droits et devoirs les uns envers les autres.
Chaque jeune a le même pouvoir de décisions (choix des activités, choix des sorties...).

➤ Relations Jeunes/animateurs

L'animateur est un adulte certifié professionnel de l'animation et a pour but d'accompagner le jeune hors cadre familial et scolaire.

Il veillera à ce que chaque individu soit respecté et respectueux des autres.

L'animateur est le point de repère, l'aide (pas à la place du jeune), l'adulte référent, il propose, il motive, il impulse les activités.

Il est l'initiateur, il est à l'écoute, il est celui qui donne les limites, les règles.

L'animateur veille au bien-être, à la sécurité morale et physique du jeune.

S'impliquer dans l'activité du jeune sans être trop interventionniste pour le laisser aussi découvrir.

Ne pas tomber dans l'activisme et le faire pour faire qui nuit à l'observation.

Mettre en place, tout au long de l'année, des ateliers d'éveil culturel et artistique.

Observer le jeune, en étant à son écoute au quotidien, pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches, tant sur le plan de son identité, que sur celui de la sensorialité et du relationnel.

Proposer des responsabilités au jeune, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.

➤ Les autres relations

La directrice de l'Accueil de Jeunes prépare l'intervention des bénévoles, des parents, des prestataires, des intervenants à travers des réunions spécifiques.

Les relations avec le personnel liées à l'Accueil de Jeunes se feront dans les conditions suivantes:

▪ Le secrétariat, lors des inscriptions :

- Informer les parents du fonctionnement et des activités pour les jeunes.
- Faire les inscriptions et les mettre dans les classeurs prévus à cet effet.
- Établir les bordereaux de présences (nom – prénom – âge – secteur).
- Règlements.
- Informer le responsable de l'Accueil de Jeunes des appels téléphoniques des parents ou particularités (certificats médicaux, maladie, etc.).
- Faire les courriers et les réservations.

▪ Le comptable :

Il organise la comptabilité de l'Accueil de Jeunes et attribue le budget pédagogique en fonction du budget prévisionnel voté par le Conseil d'Administration.

▪ L'hôtesse d'accueil :

- Elle répond au téléphone, accueille les parents et les dirige vers les bons interlocuteurs.
- Elle gère les bordereaux de présences des adultes et des jeunes.
- Elle informe les parents et le personnel des éventuels déplacements des membres de l'équipe.
- Elle gère les cahiers de transmissions (véhicules, sorties, locaux, matériel).
- Elle distribue les sacs des trafics avec le matériel nécessaire (triangle, gilets de sécurité).

Jours et horaires d'ouverture :

De septembre à décembre (inclus), les horaires sont : les mardis et jeudis de 16h30 à 20h00, les mercredis et samedi de 13h30 à 18h00 et les vendredis de 16h30 à 23h00.

De janvier à juillet (fin de cours), les horaires sont : les mardis et jeudis de 16h30 à 20h00, les mercredis et samedi de 13h30 à 19h00 et les vendredis de 16h30 à 23h00.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront organisées de la manière suivante :

Les parents prendront rendez-vous auprès de l'agent d'accueil afin de finaliser l'inscription administrative de leur (s) enfant (s). Celle-ci leur communiquera l'ensemble des pièces à fournir. Nous collecterons l'ensemble de l'état civil et les informations pour la fiche sanitaire de liaison.

Ces éléments nous permettront aussi de procéder à une analyse des caractères sociologiques des participants. Ces informations seront présentées à l'ensemble de l'équipe.

Une participation financière minime sera proposée aux parents.

La secrétaire expliquera le fonctionnement général aux parents : horaires, lieux d'accueil, brochure d'activités du centre social et informations sur leur interlocuteur dans le fonctionnement.

Le pointage des présences des enfants se fera sur des bordereaux formalisés par groupe. La liste nominative des enfants sera indiquée ainsi que les jours et les plages horaires. Ils seront ensuite enregistrés par le secrétariat, pour transmission à la Caisse d'Allocations Familiales, sur le logiciel AIGA.

Les documents obligatoires des animateurs seront répertoriés dans un classeur au secrétariat avec les éléments suivants :

- Les instructions départementales.
- Les conditions de mise en œuvre du projet pédagogique.
- Les diplômes des directeurs brevetés.
- Les diplômes des animateurs brevetés.
- Le livret de formation pour le personnel en cours d'obtention de brevet BAFA ou BAFD.
- L'accord écrit et signé du représentant légal pour les mineurs (se consulte au secrétariat avec les fiches d'inscription).
- Le récépissé délivré par la SDJES
- Le registre nominatif et le registre des présences journalières (se consultent dans un classeur au secrétariat intitulé « bordereaux de présences »).
- Les fiches sanitaires de liaison des adolescents
- Le registre d'infirmerie.
- Les certificats de conformité des locaux (détenus par Ardenne métropole).
- Le registre de sécurité (détenu par la Ville).
- Le rapport concernant la qualité de l'eau.
- Le rapport de la commission de sécurité (détenu par Ardenne métropole).
- La comptabilité alimentaire journalière (se consulte au secrétariat dans un classeur).
- La police d'assurance avec avenants éventuels.
- L'agrément des intervenants extérieurs.
- L'affiche concernant l'épizootie de rage.

Les affichages obligatoires seront disposés principalement dans le hall d'accueil et dans les salles d'activités.

3/ Règles de vie

Pour assurer le bon fonctionnement des salles, les jeunes se doivent de respecter les règles de vie de l'accueil, le matériel, les locaux, les camarades et l'équipe d'animation.

Les règles de vie ont pour but d'établir un cadre, de donner des repères, d'établir les droits et les devoirs de chacun. Elles seront expliquées aux jeunes et seront affichées pour ne pas les oublier. Elles pourront évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter. Elles sont développées dans le règlement intérieur co-construit avec les jeunes eux-mêmes.

Il est formellement interdit de fumer dans l'accueil de jeunes.

Il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool et autres produits illicites.

Toute défectuosité des équipements et matériels mis à disposition des jeunes devra être signalée à l'équipe d'animation qui en avertira immédiatement le responsable des services techniques de la mairie.

4/ Les déplacements

À pieds

Les animateurs utilisent une fiche de liaison accrochée sur les vitres du local pour notifier toutes leurs sorties, les locaux utilisés, le nom du groupe, les heures de départ et de retour, le nombre d'enfants et d'animateurs, les activités.

En véhicule

Les animateurs disposeront de deux véhicules de 9 places qui seront conduits par les animateurs ou les parents pour les sorties culturelles. Les animateurs seront vigilants et feront respecter les règles de sécurité (port de la ceinture...) et comportement irréprochable pendant les trajets.

Une vérification du bon fonctionnement des véhicules sera effectuée avant le transport des adolescents.

Évaluation

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, la directrice de l'Accueil de jeunes rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, article de presse, photos.

S'agissant d'un accueil permanent, l'équipe d'animation a travaillé sur un projet pédagogique annuel. Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions. A ce titre, des objectifs opérationnels précis permettent souvent de déterminer des modalités d'évaluation mesurables (être capable de..., respect d'une consigne particulière...).

Des réunions avec l'équipe seront organisées avant et après l'Accueil de Jeunes.

- Avant, elles permettront l'élaboration du programme d'activités.
- Après, la réalisation d'un bilan.

Le projet ne sera pas figé. Tout le personnel ayant fonction d'accueil ainsi que les parents auront la possibilité de le faire évoluer. Des temps de formations et d'informations sur les besoins et les rythmes des jeunes seront travaillés lors de la préparation des activités.

Des réunions de bilans serviront à l'évaluation organisationnelle et pédagogique. La relation avec les parents sera évaluée quantitativement et qualitativement tout au long de la période.

Les temps relationnels avec les parents nous permettront de sonder, de questionner, de régler les problèmes, d'être à l'écoute de leurs propositions.

Nous mettrons en place des réunions supplémentaires à l'attention des animateurs et des intervenants extérieurs concernant les activités.

Le taux de présences journalières des jeunes nous permettra aussi d'évaluer l'attractivité du fonctionnement.

Une évaluation sera réalisée régulièrement avec le Directeur du Centre Social Le Lac.

Un rapport d'activités sur la session sera présenté lors d'un Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.